

En & vert Avec vous

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

N°32
Printemps 2022



chaque
jardin
compte

Dossier : Des jardins sans pesticides

TIRÉ À PART

Taille des haies
et biodiversité

VIE DE LA PROFESSION

Trésors de biodiversité au CCVS

Promenade dans les jardins Sothys

Créavert, histoire d'une transmission

Éco-pâturage avec les Moutons de l'Ouest

Les sols, ou l'origine du monde selon Marc-André Selosse

Crises et opportunités

Qu'elles soient climatiques, environnementales, sanitaires ou économiques, les crises n'épargnent personne depuis plus de deux ans. Certaines ouvrent des opportunités pour nos entreprises : le besoin de végétal exprimé massivement par les Français depuis le 1^{er} confinement a fortement stimulé notre secteur. Mais la situation géopolitique actuelle vient bousculer cette dynamique.

Je ne peux que me désoler de ce qui arrive si soudainement au peuple ukrainien, avec une pensée particulière pour Lesia Vasylenko, une députée ukrainienne que nous avons rencontrée seulement quelques semaines avant le début du conflit pour échanger sur nos bonnes pratiques environnementales. Et j'espère qu'une issue favorable sera bientôt trouvée.

Les conséquences prévisibles de la situation actuelle sont à l'opposé de celles de la crise sanitaire : alors que nos carnets de commande étaient remplis il y a un an, l'impact de cette guerre sur le pouvoir d'achat des Français et les pénuries de matériaux que nous subissons pourraient ralentir notre activité.

Nous avons de nombreux atouts : nous restons non-délocalisables, nous jouons un rôle incontournable dans la transition écologique, que ce soit à travers la rénovation énergétique ou la végétalisation des villes, nous sommes des professionnels du vivant et de la biodiversité.



Sachons notamment saisir l'échéance du 1^{er} juillet prochain, et la fin de l'utilisation des phytos chez les particuliers et dans les entreprises, pour nous positionner comme tels : en période de crise, la fidélisation de nos clients est un enjeu majeur. De son côté, l'Unep continuera de se mobiliser, parfois avec notre interprofession VAL'HOR, pour faire valoir nos intérêts et défendre nos entreprises auprès du prochain Gouvernement – tout comme elle le fait activement depuis deux ans.

J'en suis convaincu : nous avons les compétences et les connaissances pour répondre aux enjeux environnementaux aux côtés de nos clients. C'est ainsi que nous pourrions transformer cette crise en opportunité.

LAURENT BIZOT,
PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Sommaire

Actus	03
Le fascicule 35 en détails.....	23
Vie de la profession	
Worldskills, entre deux finales.....	27
Catherine Muller, présidente de VAL'HOR	30
Taille des haies et biodiversité	32
Pour peser dans le débat	35
Commande raisonnée en aménagement paysager	36
Dossier	
Des jardins sans pesticides	38
Zoom sur	
Des trésors de biodiversité au CCVS.....	52
Innovation	
Des moutons pour changer d'attitude.....	58
Avis d'expert	
Créavert, histoire d'une transmission	64
Tendances	
Réinventer le jardin	72
Initiatives Jardin	
Les Jardins Sothys, là où les sens prennent racine	80
Grand témoin	
Marc-André Selosse Les sols sont l'origine du monde !	88
Feuilles à feuilles	97



En Vert & Avec vous est une publication de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, 60 ter rue Haxo, 75020 Paris. Tél. : 01 42 33 18 82 - Directeur de la publication : Laurent Bizot - Comité éditorial : V. Adeline, L. Bizot, P. Darmet, L. Dumas, F. Furtin, Ch. Gendron, Ch. Gonthier, S. Goujon, P. Goubier, G. de la Bretesche, J. Malsoute, A. Selinger, D. Veyssi
Rédactrice en chef : Bénédicte Boudassou (conception, rédaction, coordination). **b.boudassou@gmail.com**. Régie publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons, 75016 Paris. Tél. : 01 53 36 20 40. Publicité : J.-S. Cornillet, js.cornillet@ffe.fr, assistante de fabrication : Aida Pereira - 01 53 36 20 39 - aida.pereira@ffe.fr. Maquette : Matthieu Rollat, matthieu.rollat@gmail.com
- Imprimé en France - Imprimeur : Imprimerie de Champagne - ISSN 2431-6423



Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP. Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



Taille des haies et biodiversité

Pour préserver les oiseaux qui nichent dans les haies, il est conseillé d'éviter les tailles entre mars et août, et ce conseil peut parfois prendre la forme d'une interdiction. L'Unep fait le point sur la réglementation et les bonnes pratiques à adopter.



Haie de charme taillée en rideau

Les travaux d'entretien des haies doivent aujourd'hui être réalisés en accord avec la préservation de la petite faune qui y vit. Cette nécessité est dictée par la destruction des habitats et des écosystèmes engendrant un déclin de la biodiversité qu'il nous faut absolument stopper. Les professionnels comme leurs clients doivent donc prendre en compte les rythmes de la nature, encore plus spécifiquement sur les interventions de taille. Mais les différents types de haies, en milieu agricole et en milieu urbain, ne sont pas soumis aux mêmes recommandations ni interdictions.

Pour informer les professionnels sur la réglementation et les bonnes pratiques, les aider aussi à informer leurs clients, l'Unep travaille en collaboration avec les pouvoirs publics et les associations de protection de la nature sur des outils de communication. Il apparaît en effet qu'un décryptage global est nécessaire car les préconisations et les interdic-

tions prononcées par les pouvoirs publics s'appliquent selon la localisation des haies, le type d'intervention et les clients concernés.

Par exemple, l'entretien d'une haie bocagère classée en zone boisée dans le PLU doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux. En zone agricole, c'est une réglementation européenne qui s'applique si l'agriculteur propriétaire bénéficie des aides de la PAC (Politique agricole commune au niveau européen). Dans ce cas, les haies ne peuvent être taillées entre le 1^{er} avril et le 31 août. Dans les jardins de particuliers,

cette interdiction ne s'applique qu'en cas d'arrêté préfectoral, et selon les modalités de cet arrêté. Quand il n'y en a pas, il est alors conseillé d'intervenir avec des techniques évitant les pollutions sonores, par exemple en tailles douces avec des outils peu invasifs pour éviter de trop déranger la petite faune, et de vérifier la présence de nids avant toute intervention. Chaque cas est donc différent.

Pour clarifier les choses, une note de synthèse à destination des professionnels a été élaborée par l'Unep, elle est consultable par tous les adhérents sur le site Internet. Également disponible sur ce site, une fiche client « Les haies, paysage et biodiversité » permet aux entreprises du paysage de communiquer plus facilement sur le rôle des haies, leur composition lors de leur création, et leur entretien, pour optimiser la qualité environnementale. Et pour compléter, l'Unep reprend les bonnes pratiques de l'entretien des haies dans une vidéo pédagogique, accessible gratuitement sur Camp'Num.

www.lesentreprisesdupaysage.fr
www.campnum.com



Haie champêtre laissée libre et entretenue une fois par an